

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC182

présenté par
M. Bois, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« ensemble »

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« du secteur ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.